

**CAHIER DES CHARGES**

**APPEL D'OFFRES OUVERT**

Création, aménagement et maintenance  
des stands modulaires de l'ANFA

Date limite de réception des plis

Lundi 18 août 2025 à 16h00

DS  
SR

Paraphe  
GF

## PRÉAMBULE

### 1.1 PRÉSENTATION DE L'ANFA ET DE SES MISSIONS

L'ANFA est chargée, par la Commission Paritaire Nationale, de la mise en œuvre de dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche des services de l'automobile.

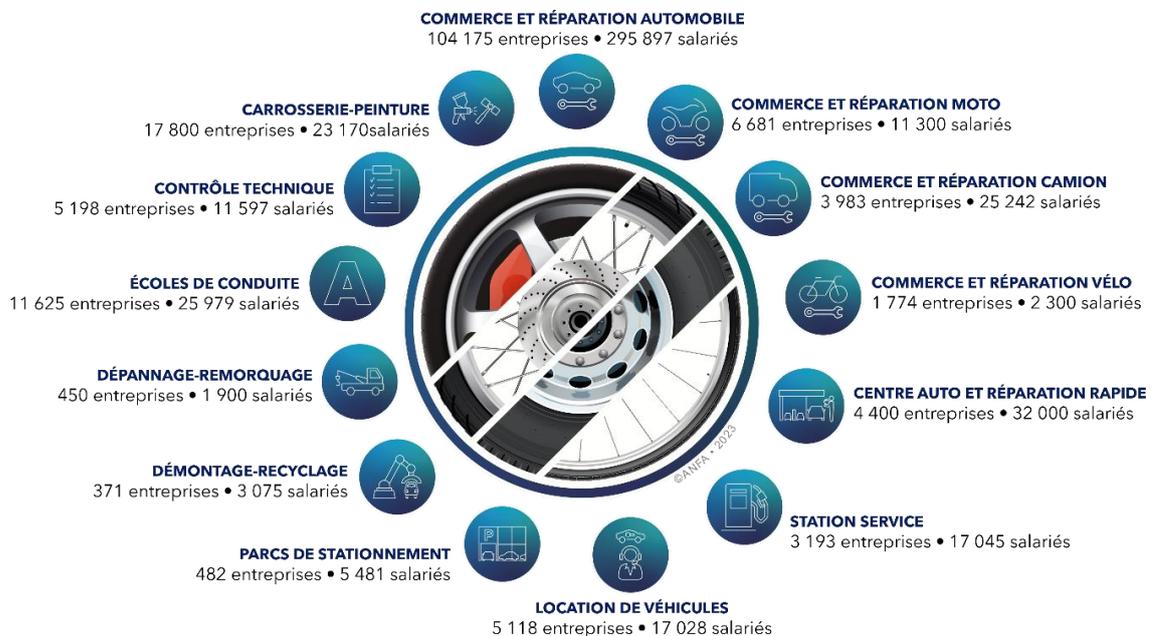
A ce titre, l'ANFA :

- Anime l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications (OMPQ)
- Apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de la branche
- Propose une ingénierie de formation professionnelle
- Élabore et actualise les certifications du secteur
- Développe l'apprentissage notamment via ses réseaux CFA et assure la promotion des métiers de la branche

Sur ce dernier axe, l'ANFA a pour mission de faire la promotion des métiers et des formations du secteur auprès des jeunes et des familles. En la matière, les événements territoriaux de type salons, forums et journées portes ouvertes sont des actions centrales.

### 1.2 LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

La branche des services de l'automobile représente les métiers liés à l'automobile, à la moto, au camion et au vélo pendant l'ensemble de la durée de vie du véhicule, une fois sortie de l'usine, jusqu'à sa déconstruction et son recyclage. Il s'organise autour de 14 secteurs d'activités.



[Données 2023]

## CHIFFRES CLES

Représentant plus de 40 métiers, la branche regroupe l'ensemble des activités liées à la vie d'un véhicule de sa sortie d'usine à sa destruction et son recyclage.

Le secteur représente en 2024 :



137 500  
Entreprises



468 000  
Salariés



48 M  
Véhicules  
entretenus

### 1.4 LA FORMATION DES JEUNES DANS LA BRANCHE

En 2024/2025, 73 221 jeunes sont en formation du CAP au diplôme d'ingénieur, dont 31 371 jeunes sous statut scolaire et 41 850 alternants.

400 établissements de formation (organismes de formation, CFA -Centre de Formation d'Apprentis-et Lycées professionnels) dispensent des formations automobiles.

L'ANFA anime plus spécifiquement un réseau de 90 CFA pour assurer un enrichissement continu des dispositifs de formation par alternance, promouvoir l'apprentissage et la mise en place de pratiques pédagogiques novatrices mais également favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de la branche.

## ARTICLE 1 : OBJET ET DURÉE DU MARCHÉ

### 1.1 OBJET

Le présent marché vise la sélection d'un prestataire pour la conception, la fabrication, l'aménagement, le stockage et la maintenance des stands de l'ANFA sur des salons régionaux, partout en France, pour les années 2025-2027.

Le prestataire devra concevoir et construire le matériel pour permettre l'aménagement de stands modulaires relevant de deux cas de figure, à concevoir en articulation :

**Configuration [A]** : solution modulaire pour l'aménagement de surface d'exposition de 80 à 180m<sup>2</sup> suivant l'année de 6 à 10 fois/an. En 2026, 6 salons (prévisionnel) et 10 en 2027 (prévisionnel).

**Configuration [B]** : adapter la configuration [A], avec des aménagements complémentaires, pour une surface comprise entre 500 et 600 m<sup>2</sup> (1 fois/an).

La durée des salons varie de 1,5 à 5 jours au maximum, 3 jours en moyenne.

Le prestataire devra :

- Concevoir, réaliser, gérer et maintenir l'installation ;
- Mutualiser, stocker et transférer les éléments créés d'une manifestation à l'autre ;
- Procéder au montage et démontage sur chaque manifestation ;
- Assurer la mise à disposition du matériel audiovisuel du stand (sélection/livraison/mise en service/enlèvement).
- Assurer la création et la gestion de 4 kits :
  - **kit catering** (fontaine à eau, machine à café-dosettes, bouilloire, thé, café-dosettes, sucre, gobelets carton à café/à thé, touillettes)

- **kit nettoyage** (essui tout, gel hydroalcoolique, produit nettoyant pour surfaces, sacs poubelle/support, aspirateur)
  - **kit réception** (2 plateaux, 2 paniers, serviettes en papier)
  - **kit outils** (multiprises, rallonges, scotch double face, cutter, trousse de secours)
- Gérer le stockage et l'acheminement des outils d'informations nationaux et régionaux : livrets régionaux, livrets métiers, fiches parcours... (modalités de gestion variables selon les régions)

## 1.2 DURÉE

La prestation portera sur la période de 2025-2027 (2,5 ans avec possibilité de prolonger 1 an sur décision expresse de l'ANFA).

## ARTICLE 2 : PRINCIPES DIRECTEURS ET IMPÉRATIFS TECHNIQUES

### 2.1 OBJECTIFS

Les stands de l'ANFA répondent à deux objectifs principaux :

- **Communiquer sur les métiers, les filières et modes de formations** : accueillir, informer et faire la promotion des métiers et des formations auprès des jeunes, des parents, des salariés, des enseignants et des professionnels de l'orientation.
- **Asseoir l'identité et la notoriété de l'ANFA** : valoriser ses actions et fédérer au titre de la branche, notamment par l'accueil des partenaires institutionnels régionaux et nationaux, des organismes paritaires, des directeurs d'établissements...

### 2.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ORGANISATION DU STAND

Le stand devra permettre :

- Une bonne compréhension des différentes thématiques à travers l'habillage du stand et de la signalétique haute ;
- L'accueil d'animations métiers ;
- La mise en place d'expositions (maquettes, véhicules, etc.) ;
- Une bonne circulation des groupes, notamment les classes de collégiens.

Il doit inciter les visiteurs à entrer et assurer une circulation fluide.

### 2.3 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES POUR LES CONFIGURATIONS [A]

#### a. Pôles d'accueil

Ces espaces servent de lieux d'échanges et d'information. Les visiteurs peuvent se renseigner, se documenter et les équipes enregistrer les contacts durant la journée. Ces pôles doivent être particulièrement visibles et accessibles.

Ils sont équipés, en fonction de la surface et de l'emplacement (adossé à un mur, à un autre stand ou en îlot) :

- D'un ou plusieurs comptoirs, qui doivent également servir de lieu de stockage pour la documentation distribuée ;
- De deux sièges par comptoir ;
- Une borne tactile positionnée à proximité.

**b. Espace JobToMove**

« jobtomove.fr » est un site dédié à la recherche d'emploi dans les services de l'automobile et de la mobilité.

Suivant la surface du stand, une zone d'affichage ou un espace spécifique peuvent lui être dédié pour faire la promotion du site et des offres d'emplois disponibles. Il devra permettre aux candidats de consulter les offres et aux entreprises de découvrir le site.

La proposition devra être souple et facilement modulable afin de s'adapter aux configurations des stands (d'un simple kakémono à un corner dédié).

L'accès au job board est rendu possible par l'installation d'une borne tactile sur pied de 43 ou 55 pouces.

Cet espace devra être équipé de :

- Un mange-debout,
- Deux ou trois chaises,
- Un présentoir de documentation (A5).

**c. Espace VIP semi-ouvert**

Cet espace sert aux rendez-vous avec nos partenaires mais aussi aux réceptions et pauses (petit déjeuner d'accueil, cocktail, déjeuner...). Il sera positionné à côté de la réserve et devra être équipé, selon la surface et la configuration, de :

- Trois ou quatre fauteuils,
- Trois ou quatre poufs,
- Une table basse relevable (permettant deux modalités d'utilisation : table basse et table haute selon les usages).

**d. Réserve**

Elle est équipée au minimum de :

- Étagères pour le stockage de la documentation, des goodies,
- Étagères pour l'épicerie, le petit matériel et l'espace café/thé,
- Portant et cintres avec étagère pour les sacs,
- Un réfrigérateur,
- kit catering (fontaine à eau, machine à café-dosettes, bouilloire, thé, café-dosettes, sucre, gobelets carton à café/à thé, touillettes)
- kit nettoyage (essui tout, gel hydroalcoolique, produit nettoyant pour surfaces, sacs poubelle/support, aspirateur)
- kit réception (2 plateaux, 2 paniers, serviettes en papier)
- Kit outils (multiprises, rallonges, scotch double face, cutter, trousse de secours)
- Chariot pliant facilitant le déchargement des coffres de voitures pour acheminer du matériel jusqu'au stand.

Ces éléments sont à faire évoluer en fonction de la taille du stand. La grande majorité des salons auxquels nous participons sont lors de saisons où nous avons des manteaux et les personnes ont généralement chacune un sac et/ou un sac à dos...

Il faudrait, lorsque cela est possible, séparer le « vestiaire » du stockage documentation/goodies/épicerie et café/thé.

### e. Espaces « ludiques »

Intégrer des espaces dédiés à l'animation de jeux, soit pour la découverte de nos métiers, de notre branche, soit simplement ludiques :

- Plateau de jeu
- Borne box photos
- Animation réalité virtuelle

Les animations sont fournies par l'ANFA.

### f. Espaces démonstration/manipulations/animations

Des démonstrations/manipulations sur des véhicules, des composants de véhicules, des maquettes ou des animations virtuelles sont présentées par l'ANFA et des organismes de formation partenaires (CFA principalement). Ces éléments peuvent nécessiter des aménagements spécifiques (estrades, sécurisation, aménagements électriques...).

Exemples de véhicules et maquettes :

- Camion (tracteur uniquement) ou véhicule utilitaire ou dépanneuse
- Moto
- Voiture
- Vélo
- Carrosserie-Peinture

Pour permettre la réalisation des animations (par les apprentis et formateurs, autour de ces véhicules), chacun de ces espaces est équipé de :

- Un ou deux tables ou mange-debout par pôle,
- Un comptoir par pôle, si la surface le permet.

Exemple d'activités : découverte des organes d'un véhicule industriel, changement de roue d'un quad, démontage de freins d'une voiture, changement d'un pneu de vélo, d'une chaîne, rayonnage d'une roue de vélo, redressage de carrosserie par collage, pochoir, cabine de peinture mobile...

L'intégration d'animations type borne photos, jeux de plateaux, etc. nécessite une zone dédiée avec aménagements spécifiques (prises, fond, table...). Celle-ci sont variables suivant le salon. **L'aménagement doit donc être très modulable.**

Des présentoirs pour la documentation (A5) sont à prévoir sur l'ensemble de la surface. Un totem tactile, loué auprès d'un prestataire tiers, sera installé dans cet espace.

## 2.4 AMÉNAGEMENTS DES ESPACES POUR LES CONFIGURATIONS [B]

Sur des surfaces plus importantes (entre 500 et 600 m<sup>2</sup>), les espaces suivants devront être clairement identifiables :

- Accueil d'information générale
- Accueil par pôles véhicules
- Pôles véhicules (automobile, moto, camion et vélo)

- Espace VIP
- Espace de conférence
- Réserves

**a. Pôle accueil général**

Cet espace est un lieu d'échanges et d'informations. Il permet aux visiteurs de se renseigner et de se documenter. C'est le premier contact avec les équipes afin d'enregistrer les contacts durant la journée et d'orienter, pour des renseignements plus précis, vers les pôles des différents véhicules.

Ce pôle d'accueil d'information tout public doit être repérable et accessible. Il ne doit pas bloquer la visibilité du reste du stand.

Cet espace doit être équipé de :

- Un grand comptoir qui doit servir également de lieu de stockage pour la documentation distribuée ;
- Deux à trois sièges.

**e. Espace JobToMove**

« jobtomove.fr » est un site dédié à la recherche d'emploi dans les services de l'automobile et de la mobilité.

Suivant la surface du stand, une zone d'affichage ou un espace spécifique peuvent lui être dédié pour faire la promotion du site et des offres d'emplois disponibles. Il devra permettre aux candidats de consulter les offres et aux entreprises de découvrir le site.

La proposition devra être souple et facilement modulable afin de s'adapter aux configurations des stands (d'un simple kakémono à un corner dédié).

L'accès au job board est rendu possible par l'installation d'une borne tactile sur pied de 43 ou 55 pouces.

Cet espace devra être équipé de :

- Un mange-debout,
- Deux ou trois chaises,
- Un présentoir de documentation (A5).

**b. Espace véhicules**

Les pôles des quatre véhicules (automobile, moto, camion et vélo) doivent être clairement identifiables. Ils présentent les métiers et une ou plusieurs animations sur des véhicules et/ou composants de véhicules.

Pour permettre la réalisation d'animations par les apprentis et les formateurs, chacun de ces pôles est équipé de :

- Une à deux tables pour poser du matériel,
- Une à deux tables hautes par pôle pour discuter avec les visiteurs,
- Un comptoir par pôle,
- Des présentoirs pour la documentation (A5).

Exemple d'animations :

- Peinture et débosselage de carrosserie,

- Maintenance d'un moteur,
- Recreusage et équilibrage d'un pneu de camion,
- Changement de roue d'un quad,
- Rayonnage de cycle...

Des maquettes, des composants de véhicules et des véhicules sont également exposés sur le stand et peuvent nécessiter des aménagements spécifiques (estrades, sécurisation, aménagement électrique...).

Exemples de véhicules et maquettes :

- Camion (tracteur uniquement), dépanneuse ou véhicule utilitaire,
- Moto,
- Voiture,
- Vélo.

### c. Espaces « ludiques »

Intégrer des espaces dédiés à l'animation de jeu soit pour la découverte de nos métiers, de notre branche soit simplement ludique :

- Plateau de jeu,
- Borne ludique,
- Borne box photos,
- Animation de réalité virtuelle.

### d. Espace VIP

Cet espace\* a un triple usage : il sert pour les rendez-vous avec nos partenaires et de « cafétéria » (accueil, café et déjeuner) et d'espace cocktail.

Pouvant accueillir une vingtaine de personnes simultanément, il est équipé de :

- Un comptoir suffisamment long pour servir les participants,
- Deux machines à café de grande capacité, installées sur le comptoir,
- Une bouilloire,
- Des chauffeuses et leurs tables basses,
- Des tables hautes avec assises hautes.

Il doit également donner une visibilité plus institutionnelle, centrée sur la branche et l'ANFA. Sa conception doit le présenter comme un espace privé semi-ouvert.

*\* Lors de l'édition 2024 du Mondial des Métiers de Lyon, pour assurer les permanences, nous avons accueilli et restauré 318 personnes sur les 4 jours (90 au plus fort et 68 au plus faible, en roulement sur l'heure du déjeuner).*

### f. Réserves\*

Trois ou quatre réserves sont nécessaires : une est dédiée au personnel de l'ANFA (intégrée dans l'espace VIP, accessible par l'arrière du comptoir) ; une autre pour les apprentis (vestiaire) ; un autre pour les formateurs (vestiaire) et la dernière pour le stockage des

DS  
SR

Paraphe  
GF

matériels et fournitures dédiés aux animations. Elles doivent avoir un accès pratique et un système de fermeture efficace.

La réserve ANFA (espace VIP) doit être équipée :

- D'étagères pour le stockage de la documentation, goodies, petit matériel et épicerie ;
- D'un grand réfrigérateur ou de deux plus petits ;
- De portants/cintres pour les vêtements ;
- D'un chariot pliant ;
- kit catering (fontaine à eau, machine à café grande capacité, bouilloire, thé, café, sucre, gobelets carton à café/à thé, touillettes) ;
- kit nettoyage (essui tout, gel hydroalcoolique, produit nettoyant pour surfaces, sacs poubelle/support, aspirateur) ;
- kit réception (2 plateaux, 2 paniers, serviettes en papier) ;
- Kit outils (multiprises, rallonges, scotch double face, cutter, trousse de secours).

Les 2 réserves, une pour les apprentis et une pour les formateurs doivent chacune être équipée :

- De portants/cintres pour les vêtements,
- D'étagères pour le stockage des sacs.

La réserve pour le matériel et les fournitures nécessaires aux démonstrations (caisses à outils, servantes, consommables) :

- D'une ou deux étagères.

*\* Il faut prévoir des réserves avec un vestiaire (portants/cintres) en adéquation avec le volume des personnes de permanence et la saison. Le Mondial des métiers se déroule début décembre. En 2024, lors de la dernière édition du Mondial des Métiers, nous avons accueilli 90 personnes au plus fort et 68 au plus faible par jour pour assurer les animations.*

#### **g. Espace Conférence**

Cet espace, visible et facile d'accès depuis l'accueil, doit permettre la présentation d'informations sur la branche, la valorisation des métiers manuels et la technicité de la filière sous forme de conférences, de témoignages ou de jeux découverte.

Il propose aux visiteurs plusieurs thématiques transverses, non traitées dans les espaces véhicules comme :

- La mise en lumière de l'importance de la branche, de ses évolutions et de la diversité de ses secteurs d'activité. Entre autres, il permet de faire connaître les secteurs qui ne sont pas associés aux espaces véhicules (auto-école, location, contrôle technique, etc.). Il doit permettre de valoriser des thèmes annexes du type mixité ;
- La découverte de l'alternance avec un espace dédié aux rencontres jeunes visiteurs et entreprises partenaires présentes.

Cette zone doit être agencée de manière cohérente avec le reste du stand et doit être visuellement identifiable.

Cet espace doit permettre d'accueillir :

- Des groupes de jeunes collégiens. Le rendez-vous se fait souvent en trois étapes : une présentation du secteur (témoignages, vidéos, etc.), suivie d'un quizz puis d'une visite des ateliers dans les espaces véhicules en finissant par un bilan à nouveau dans l'espace Conférence ;
- Des groupes de 20/25 personnes : jeunes, enseignants et institutionnels, lors de conférences, pour certains assis mais pas nécessairement tous.

Cet espace devra être équipé de :

- Un écran sur pied avec câble HDMI,
- Une sono (diffusion voix intervenant),
- Un pupitre ou table haute (câblé raccord PC/ écran),
- Deux ou trois tables hautes et 2 tabourets/table
- Poufs carrés pour simuler un amphi (3 rangées max)

L'ensemble doit être aéré et la visibilité doit être la plus traversante possible.

Cet espace doit être semi-ouvert et visible depuis l'espace VIP.

### ARTICLE 3 : AUTRES PRESCRIPTIONS

#### 3.1 SIGNALÉTIQUE & CHARTE GRAPHIQUE

Le stand doit véhiculer une image forte et contemporaine de la branche des services de l'automobile. La signalétique doit être particulièrement réfléchie et donner une impression de dynamisme. Cette signalétique générale, composée d'informations portant sur la branche, les métiers et formations, doit se retrouver stratégiquement sur l'intégralité du stand. La signalétique haute doit être la plus visible possible et doit faire l'objet d'une attention particulière.

La création graphique des visuels est assurée par l'ANFA. Les visuels seront soumis au prestataire afin de bénéficier de son expertise et de ses éventuels conseils d'amélioration.

#### 3.2 INSTALLATION ET MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

Le prestataire assurera :

Le transport

- Le montage et ainsi que le nettoyage du stand la veille de l'ouverture au public ;
- Le démontage de tous les éléments des stands ;
- Un service de maintenance la veille et le jour de l'ouverture du salon et pendant la durée des salons, 24h/24 ;
- Une astreinte technique pendant la durée des salons 24h/24 ;
- La vérification, l'entretien et le stockage de tout le matériel ainsi que les aménagements du stand entre chaque événement.

#### 3.3 AUTRES AMÉNAGEMENTS ET PRESCRIPTIONS

Le stand sera fourni « clés en main » par le prestataire.

Le revêtement des sols sera intégré dans l'aménagement. L'éclairage (rails de spots, élingues et autres) et prises électriques seront intégralement gérés par le prestataire.

### **Méthodologie de collaboration**

Un process de travail devra être établi :

- Planification prévisionnelle du nombre de salon par an en fin d'année n-1
- Identification d'un interlocuteur par salon chez le prestataire et à l'ANFA
- Transmission par la responsable de projet de communication événementielle identifiée des plans d'implantation et de la surface du stand ainsi que la liste du matériel et des animations prévues
- Etablissement du devis
- Transmission par le prestataire d'une représentation 3D du futur stand
- Modification ou validation de la 3D
- Calage des phases de montage- démontage
- Bilan et retour d'expérience après chaque salon

Le prestataire devra être force de proposition dans les projets proposés, les devis et le suivi de la facturation.

### **ARTICLE 4 : DEMARCHE RSE**

L'ANFA s'engage dans une démarche RSE qui s'incarne notamment dans une politique d'achats responsables et dans une trajectoire de réduction de son empreinte environnementale. Dans ce contexte et dans le cadre du présent marché, il est attendu du futur prestataire :

- Qu'il indique dans le cadre de sa réponse au présent marché quels sont les engagements de sa propre démarche RSE le cas échéant, s'il bénéficie d'une labélisation ou d'une certification – et si oui, laquelle.
- Qu'il intègre, tout au long du marché s'il lui est attribué, une démarche de respect des axes et enjeux fondamentaux de la communication responsable telle que définie par l'ADEME ;
- Qu'il s'engage à favoriser des modalités de création et de production dans une logique de réduction de l'empreinte carbone, en favorisant notamment l'éco-conception, le réemploi et le recyclage ;
- Qu'il s'engage à informer et conseiller l'ANFA dans des choix éclairés afin de réduire son empreinte environnementale dans le cadre de ses événements avec stands ;
- Qu'il soit en mesure de fournir des éléments chiffrés de l'empreinte carbone (en kg de CO2e) des activités déployées dans le cadre du présent marché.

Dans le cadre de cette démarche RSE, l'ANFA attend du futur prestataire qu'il fasse un état des lieux précis du matériel actuel et en évalue la potentialité de réutilisation.

## ARTICLES 5 : CONDITIONS FINANCIÈRES

Le budget envisagé pour les années 2025-2027, pour les prestations de conception, de fabrication, d'aménagement et la maintenance et le stockage des stands modulaires, s'inscrit dans la limite de 750 000 HT maximum € tel que détaillé dans le règlement de consultation.

Les budgets seront soumis à la fin de chaque année civile (fin 2025 pour l'année 2026 et fin 2026 pour l'année 2027), à l'approbation du Conseil de Gestion de l'ANFA, pour confirmation des engagements.

Le prix du marché intègre une quote-part du prix de cession à l'ANFA de la propriété sur la chose livrée ainsi que celle des droits de propriété intellectuelle et industrielle afférentes. Il inclut également tous les frais de déplacement du prestataire. Afin de faciliter le calcul de l'empreinte carbone de la prestation pour l'ANFA, le prestataire devra isoler les frais de déplacement (idéalement en caractérisant leur nature : train/véhicule, thermique/électrique) dans sa facturation.

## ARTICLE 6 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'acheteur et le candidat retenu, agissant en qualité de responsable du traitement distinct, font leur affaire des obligations leur incombant au titre de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, en particulier du règlement 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ainsi que toute disposition légale ou réglementaire nationale et européenne, en particulier la loi Informatique et Libertés modifiée, ainsi que l'ensemble des recommandations, délibérations et autres normes édictées par la Commission Nationale de l'informatique et des Libertés.

Fait à Meudon, le 4 juillet 2025

Pour Monsieur Bernard GUYOT  
Président

Guillaume FAURIE  
Délégué Général

Signé par :  
  
2769B2D4F6E3402...

Monsieur Stéphane RIVIERE  
Vice-Président

DocuSigned by:  
  
839C7B5E0725435...